

On a déjà dit que le hameau de la *Campagne d'Arsy* a été détaché de *Canly* et réuni à *Arsy* dont il était très-rapproché.

La commune n'a d'autre propriété qu'une école. Le cimetière qui est devenu trop petit, entoure l'église.

Il y a à *Canly* des cendrières, une tuilerie, un four à chaux, trois moulins à vent.

*Contenance* : Terres labourables, 661 h. 76,20. — Jardins, 4 h. 73,75. — Bois, 32 h. 05. — Vergers, terrains plantés, 5 h. 83,60. — Oseraies, 0 h. 30,70. — Fiches et pâtures, 1 h. 23,05. — Prés, 5 h. 63,10. — Places et chemins, 24 h. 05,05. — Vignes, 57 h. 11,65. — Propriétés bâties, 6 h. 79,70. — Total, 799 h. 51,60.

Distance d'*Estrées*, 6 k. — De Compiègne, 1 m. 2 k. — De Beauvais, 5 m. 5 k. — Marché, Compiègne. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 629. — Nombre de maisons, 185. — Revenus communaux, 262 fr. 45 c.

CHEVRIÈRES, *Chivrières, Chiverieres, Cheviere, Civrières (Chivereria, Civerieria, Chivrieria, Civeraria)*, entre *Houdancourt* à l'Ouest, *Grandfresnoy* au Nord-Ouest, *Fayel* à l'Est, *Longueil* au Sud-Est.

Le sol de cette commune présente une plaine généralement inclinée vers le Midi; il se rattache à l'Est, aux coteaux de *Longueil-Sainte-Marie*; au Midi du village règne un vaste marais en partie couvert de bois.

*Chevrières* placé au centre du territoire, est formé de maisons éparses dont l'ensemble occupe une assez grande surface dans la direction de l'Est à l'Ouest.

Ce lieu est très-ancien; il en est fait mention dans une charte de 693, par laquelle *Childebert III* donna à l'abbaye de *Saint-Vandrille* diverses propriétés, et entr'autres six hostises ou fermes situées à *Chevrières*.

En 1182, *Philippe-Auguste* étant au château de *Béthizy*, accorda le droit d'usage dans la forêt de *Cuise* ou de *Compiègne*, et différens privilèges aux habitans de *Chevrières*; il leur fit de nouvelles faveurs en l'an 1215; le roi *Saint-Louis* confirma tous ces avantages.

*Carlier* dit (*Hist. Valois*, tom. 3, p. 389) que la terre de *Chevrières* était originairement un domaine du fisc qui fut accordé par les rois de France à l'abbaye de *Saint-Denis* et à des chevaliers.

*Philippe de Dreux* donna par son testament de 1217 une partie des dtmes de *Chevrières* à la cathédrale de *Beauvais*.

Vers 1215, le roi *Philippe-Auguste* fit présent à l'abbaye *St-*

Denis du tiers qu'il avait dans la terre de *Chevrières*. Les religieux auxquels appartenait déjà un autre tiers du même domaine, cédèrent le tout, à la fin du quatorzième siècle, aux possesseurs de la dernière partie. Plus tard, cette terre dépendit du duché de *Fayel*.

La cure de *Chevrières*, sous le vocable de saint Georges, était conférée par l'évêque de Beauvais; c'est aujourd'hui une succursale qui comprend dans sa circonscription la commune d'*Houdancourt*.

L'église, de style gothique, a la forme d'une croix terminée en hémicycle du côté du chœur; celui-ci est bien éclairé par cinq grandes fenêtres formées chacune d'ogives geminées. Il y a d'assez beaux vitraux portant la date de 1545. La nef est fort longue, séparée des bas-côtés par de larges arcades ogives; ses voûtes n'ont pas été achevées; celles du chœur ont été reconstruites en 1788. Le portail remonte à 1672. Le clocher placé sur la nef, est recouvert d'ardoises, comme la plupart des clochers du pays. Tout l'édifice est vaste et élevé.

Le village a deux écarts ou hameaux, *le Marais*, ancien domaine seigneurial au Sud du chef-lieu, et *le Quesnoy* au Sud-Ouest.

La commune n'a pas de propriétés bâties, mais elle possède un marais communal contenant près de cent soixante hectares. Le cimetière qui entoure l'église, suffit à sa destination.

Le ruisseau de *Nancy* naît dans le marais de *Chevrières*, d'où il s'écoule vers la rivière d'Oise au Midi.

Il y a une foire le jour de Saint-Simon dans cette commune.

On y trouve un moulin à eau, un moulin à vent, une tourbière et une briqueterie.

*Contenance* : Terres labourables, 732 h. 61,15. — Jardins potagers, 15 h. 15,05. — Bois, 67 h. 94,55. — Vergers, terrains plantés, 1 h. 58,35. — Friches, 1 h. 06,80. — Marais, 157 h. 50,45. — Prés, 217 h. 06,35. — Jardins d'agrément, 1 h. 94,75. — Chemins, 30 h. 32,45. — Vignes, 8 h. 05. — Propriétés bâties, 7 h. 16,25. — Total, 1240 h. 41,15.

Distance d'*Estrées*, 9 k. — De Compiègne, 1 m. 4 k. — De Beauvais, 5 m. 3 k. — Marchés, Pont-Sainte-Maxence, Compiègne. — Bureau de poste, Verberie. — Population, 853. — Nombre de maisons, 233. — Revenus communaux, 674 f. 63 c.

*ESTRÉES-SAINT-DENIS*, *Estrée*, *Estrez*, *Estrées-Franciade* en 1794 (*Estrata*), à la limite occidentale du canton, entre *Moyvillers* au Sud-Est, *Remy* à l'Est, *Francières* au Nord.

Le territoire d'*Estrées-Saint-Denis* est formé d'une plaine divisée de l'Est à l'Ouest par une faible dépression qui ne peut recevoir le nom de vallée; le chef-lieu, dépourvu de hameau, est assis dans